

Cannes le 25 janvier 2023

Chers Amis

L'Assemblée générale de notre Association aura lieu le

DIMANCHE 5 MARS 2023 à 11 h 30

Au restaurant « l'Argile », ZI de l'Argile à Mouans Sartoux, avec à l'ordre du jour :

Compte rendu Moral
Compte rendu financier du Trésorier
Renouvellement des Administrateurs
Questions Diverses

Un apéritif et un repas gastro, suivis d'un après midi dansant avec Disc Jockey clôtureront cette manifestation

Le Menu étant à 45 euros, la Maison des Rapatriés de Cannes prend à sa charge 12 euros par adhérent

45 euro – 12 euros = 33 euros

Menu : Apéritif avec amuses bouches. **Entrée** : salade de chèvre chaud mariné et magret fumé **ou** tarte fine aux gambas et fondue de poireaux

Plat : Pluma de porc ibérique confit au miel, écrasé de pomme de terre à l'huile d'olive et légumes **ou** Pavé de Merlu au beurre blanc safrané, risotto aux légumes

Désert : Croquant chocolat et feuillantine

Vin rouge ou rosé, café, crémant d'Alsace et ses boudoirs

Le choix de l'entrée et du plat choisis sera noté sur votre bulletin de réservation à renvoyer le plus rapidement possible à la Maison des Rapatriés de Cannes villa la Passerelle : 10 avenue de la Plage 06400 Cannes ou le mardi après midi au siège de l'Association

-----Bulletin de réservation accompagné du chèque -----

Monsieur et Madame _____ assisteront au repas après midi dansant du 5 Mars 2023 pour un montant de 33 euros par personne
Ci joint un chèque de _____ euros pour _____ Personne(s)

Entrée choisi _____ Plat choisi _____

Je souhaiterais si possible d'être à la table de M. et Mme _____

Enfin une occasion de nous retrouver !! Bien sincèrement et amicalement !!

Le Président et les Membres du bureau

A Trévot !

